

Compte rendu de la réunion du Conseil de VALE  
tenue en Sorbonne le 19 juin 2014

Présents : Marc AMFREVILLE – Élisabeth ANGEL-PEREZ – Pascal AQUIEN – Audrey BARDIZBANIAN – Geneviève COHEN-CHEMINET – Marie-Céline DANIEL – Juliette DOROTTE – Charlotte RIBEYROL – Armelle SABATIER – Françoise SAMMARCELLI – Valentine VASAK  
Excusés : Pierre ISELIN – Frédéric REGARD – Alexis TADIE

Secrétaire de séance : Marie-Céline DANIEL

La séance est ouverte à 14h10.

Élisabeth ANGEL-PEREZ annonce l'ordre du jour comme suit :

1. Arrivées, départs et changements de statut
2. Partenariats
3. Questions financières
4. Demandes de financement
5. Comités éditoriaux & comités de lecture pour les publications
6. Séminaire général et calendrier de l'an prochain

### **1. Arrivées, départs et changements de statut**

Élisabeth ANGEL-PEREZ salue l'arrivée dans l'équipe de Clément Oudart, qui a été recruté sur un poste de Maître de Conférences en littérature américaine et rejoint VALE. Aloysia ROUSSEAU, anciennement PRAG, devient Maître de Conférences en littérature britannique.

Suite au départ de Jean SZLAMOWICZ, élu Professeur de linguistique à l'Université de Dijon, il faudra procéder à l'élection d'un nouveau Maître de Conférences au sein du Conseil. Élisabeth ANGEL-PEREZ suggère que Kerry-Jane WALLART et Juliette UTARD soient contactées, puisqu'elles avaient fait part de leur souhait d'intégrer le Conseil lors des dernières élections, et avaient accepté de ne pas y entrer faute de places. L'une d'entre elles pourrait être élue comme suppléante, tandis que l'un des suppléants actuels pourrait devenir titulaire. L'élection devra se faire lors de la prochaine Assemblée Générale, prévue le 22 janvier 2015 (voir 5. Séminaire général et calendrier). D'ici là, on propose d'inviter la personne pressentie en tant qu'invitée du Conseil.

### **2. Partenariats**

Élisabeth ANGEL-PEREZ rappelle au Conseil que Lisa Goldfarb (NYU) a été choisie par la COMUE pour venir en tant que professeur invitée pendant deux mois l'an prochain. Sa présence devrait permettre de jeter les bases d'un partenariat solide et étroit avec NYU in Paris.

Outre ce seul cas, Élisabeth ANGEL-PEREZ se félicite de la multiplication des partenariats dans lesquels VALE s'est engagé. Le séminaire mis en place par Frédéric REGARD avec Anne Tomiche dans le cadre d'OBVIL accueille un grand nombre de chercheurs. L'axe post-colonial créé par Alexis TADIE, Kerry-Jane WALLART et Véronique GELY est aussi un succès.

Un accord a été conclu par l'Université avec la BnF. Quatre personnes extérieures ont été recrutées via la Bourse Fernand Braudel, la Fondation Mellon de Chicago et l'Université de Stanford.

Françoise SAMMARCELLI annonce qu'une convention lie désormais Paris-Sorbonne à l'Institut du Genre. Il s'agit d'un lieu de recherche largement doté dont l'objectif est de rattraper le retard pris par la France en matière de *gender studies*.

Charlotte RIBEYROL prend ensuite la parole pour évoquer avec le Conseil le projet de chaire thématique dont elle est co-porteuse avec Philippe Walter (LAMS, CNRS-UPMC). Le projet POLYRE a pour objectif scientifique de renouveler l'étude de la polychromie des sociétés passées en croisant trois concepts clés : la matérialité chromatique, la représentation esthétique et la réception des arts du passé. Interdisciplinaire, il associe l'archéologie, la physico-chimie, la littérature et l'histoire de l'art autour d'une réflexion innovante portant sur trois périodes : la préhistoire, l'Antiquité et le XIX<sup>e</sup> siècle. Le rapprochement inédit de l'analyse de textes clés (correspondances, commentaires critiques et littéraires, manuels pratiques) et de données scientifiques (observations et analyses d'œuvres d'art et d'objets archéologiques, chimie des pigments et des liants) nous permettra d'évaluer dans quelle mesure le travail des artistes s'inscrit toujours dans les préoccupations de leur temps, reflétant l'avancée des connaissances, au point de participer parfois aux changements de paradigmes culturels.

Un budget d'un million d'euros a été alloué, dont l'essentiel ira à des frais de personnel :

- Une chaire senior accueillera pendant un an Philippe Jockey, Professeur d'histoire grecque à l'Université d'Aix-Marseille et archéologue, qui analysera la polychromie de la statuaire de Delphes et Delos.
- Une chaire junior devrait accueillir une chimiste.
- Plusieurs post-docs seront financés (le projet durant deux ans, il a été jugé préférable pour l'instant de ne pas recruter de doctorants).
- Des financements de M2
- Des professeurs invités pour un mois

C'est le LAMS (Laboratoire d'Archéologie Moléculaire et Structurale) de l'UPMC qui est en charge de la gestion du budget.

Charlotte RIBEYROL animera l'un des quatre séminaires prévus sur les deux ans (cinq séances de deux heures) : « The Colours of the Past in Victorian England ». Le séminaire sera rattaché à Paris-Sorbonne et accueillera des professeurs venus d'autres universités.

Des colloques sont prévus. Un projet à plus long terme, intitulé « Sciences et Patrimoine Culturel » pourrait être pérennisé.

Charlotte RIBEYROL insiste sur l'intérêt pour VALE de ce projet ; l'idéal serait de tirer profit des professeurs invités dans le cadre de POLYRE pour organiser des événements où VALE serait partie prenante. La thématique du scandale, choisie pour le séminaire général de l'an prochain, paraît particulièrement porteuse.

Enfin, Geneviève COHEN-CHEMINET évoque le Conseil d'administration d'OBVIL qui s'est tenu la veille. Il y a été question des Contrats Doctoraux financés par le LABEX. Suite à la recommandation faite par l'AERES de privilégier des doctorants de moins de 30 ans, la candidature de Jeremiah Martin, 37 ans, inscrit auprès de Pierre ISELIN, n'a pas été retenue. Le CA a rappelé la nécessité de pouvoir inclure immédiatement les projets de ces contrats doctorants dans les projets d'OBVIL déjà existants. Geneviève COHEN-CHEMINET insiste sur l'importance des budgets alloués (2 millions d'euros en tout, 500 000 euros en attente

d'utilisation), grâce notamment à la possibilité de transférer les reliquats budgétaires d'une année sur l'autre. De nouveaux projets pourront être envoyés au LABEX en septembre.

Élisabeth ANGEL-PEREZ remercie Geneviève COHEN-CHEMINET et Frédéric REGARD , qui siègent respectivement au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique d'OBVIL, de relayer VALE auprès de ces instances.

Élisabeth ANGEL-PEREZ se félicite de tous ces partenariats, qui prouvent que VALE se porte bien et essaie de diversifier au mieux ses sources de financement.

### **3. Questions financières**

Élisabeth ANGEL-PEREZ distribue aux membres du Conseil la synthèse des comptes de VALE, émise grâce à l'application SIFAC et transmise par Mme Audibert. Elle annonce un solde de 6 000 euros disponibles pour finir l'année. Pascal AQUIEN annonce que la bonne situation financière de l'Université a permis à la Présidence d'allouer une somme de 50 000 euros supplémentaires aux équipes de recherche. Afin d'harmoniser les dotations par chercheur, les équipes les moins bien financées ont obtenu de quoi atteindre le niveau moyen de financement de chaque chercheur (1 022 euros). VALE, dont la dotation moyenne s'élevait à 893 euros, a donc obtenu la somme de 3 617 euros, pour que ses membres atteignent ce niveau moyen. Cette nouvelle dotation porte le reliquat du budget 2014 à environ 9 600 euros (sur un budget total de 28 616 euros).

On rappelle à tous les membres de l'équipe que les demandes de financement pour les frais de colloques ou de mission doivent être adressées le plus tôt possible à la direction et à Mme Audibert. Les ordres de mission transmis pour signature à la direction ne doivent pas comporter de plafond. Élisabeth ANGEL-PEREZ rappelle que le budget des équipes d'accueil ne peut être reporté d'une année sur l'autre ; l'argent non dépensé est donc perdu.

À une question posée sur la prise en charge des repas de thèse, Élisabeth ANGEL-PEREZ indique que les représentants étudiants siégeant au Conseil d'Administration refusent la prise en charge par l'Université des frais afférents. Pour l'instant, seule VALE pourra les financer, dans la limite de ses capacités financières. Il faudra faire parvenir à la direction un budget prévisionnel.

Geneviève COHEN-CHEMINET intervient pour évoquer la question de droit de reproduction des images, qui constitue parfois un poste de dépenses important. Les demandes et les négociations pour obtenir et acquitter ces droits sont souvent fastidieuses. Élisabeth ANGEL-PEREZ espère que le problème ne se posera à l'avenir que pour la publication de volumes explicitement liés à la question iconographique.

### **4. Demandes de financement**

Élisabeth ANGEL-PEREZ propose ensuite d'examiner les demandes de financement.

Pierre ISELIN a soumis au Conseil un projet intitulé « Ronsard en musique ». Il s'agit d'un livre-CD élaboré par lui-même et Alice Tacaille (Musicologie). L'enregistrement des pièces musicales par les Sorbonne Scholars est prévu en juillet 2014. La demande de financement à VALE est une première étape pour demander le FIR. Élisabeth ANGEL-PEREZ souligne qu'il manque un budget précis, mais propose que le Conseil accepte le principe d'une participation financière pour ouvrir droit au FIR.

Élisabeth ANGEL-PEREZ évoque ensuite la demande formulée par Pierre Longuenesse, un ancien doctorant de VALE (Yeats en Scène) devenu Maître de Conférences à l'Université

d'Artois. VALE, il y a deux ans, avait participé au financement de la publication des trois premières parties de sa thèse aux PUPS. Il souhaite à présent en publier la dernière partie aux PUR. Le Conseil s'accorde sur le principe d'une aide modique, en tenant compte du fait que Pierre Longuenesse a bien appartenu à l'équipe mais qu'il dépend désormais d'un autre centre de recherches qui a pris en charge une grande partie de la demande.

Enfin, Clément Oudart a proposé à VALE de contribuer au financement du colloque international « Ars Poetica Formes et traditions du poème long dans les Amériques » prévu les 4, 5 et 6 juin 2015. Il demande 500 euros. Le Conseil accepte d'en accorder 300.

En ce qui concerne le FIR, Pascal AQUIEN souhaite apporter quelques précisions : il remarque d'abord que désormais la participation de l'École Doctorale n'est plus indispensable pour obtenir le FIR.

Les deux sessions du FIR se tiennent en janvier et en juin. Le financement est disponible pour les aides à publication, quand les ouvrages doivent paraître avant la fin de l'année civile. En ce qui concerne les colloques, il faut éviter de faire des demandes pour un événement qui aurait lieu l'année suivante, car l'argent est alors ponctionné sur le budget du FIR de l'année d'après. Élisabeth ANGEL-PEREZ précise que les demandes de FIR doivent se faire une fois les publications complètes. Il est rappelé que l'École Doctorale souhaite que les demandes de FIR soient classées par ordre d'importance par les équipes d'accueil avant leur soumission.

La prochaine session du FIR, en janvier 2015, devrait examiner les projets suivants :

- Le colloque VALE « Écriture et violence », prévu du 9 au 11 avril 2015 ;
- La publication des actes élargis du colloque « Textes vus, Images lues » ;
- La publication du numéro de *Sillages Critiques* consacré au trauma et dirigé par Marc AMFREVILLE

## **5. Comités éditoriaux & comités de lecture pour les publications**

Le Conseil aborde ensuite la question des comités de lecture et des comités scientifiques pour les publications de l'équipe (revue en ligne et monographies). Suite à l'appel lancé sur la liste de diffusion, plusieurs personnes ont manifesté leur intention de participer au comité de lecture de la Collection « Sillages Critiques » publiée aux PUPS : Élisabeth ANGEL-PEREZ, Geneviève COHEN-CHEMINET, Pierre ISELIN, Nicholas MANNING, Charlotte RIBEYROL, Armelle SABATIER, Françoise SAMMARCELLI et Kerry-Jane WALLART. Il faudrait choisir quatre personnes parmi celles-ci et leur adjoindre quatre membres extérieurs pour former un comité de huit personnes en tout.

En ce qui concerne la revue en ligne, on souligne que ce comité peut être élargi, en essayant de représenter tous les axes. Élisabeth ANGEL-PEREZ rappelle la nécessité d'internationaliser les comités. Le Conseil s'accorde sur l'envoi d'un appel avant l'été pour que les comités soient constitués à l'automne.

Marc AMFREVILLE prend ensuite la parole pour évoquer la question des procédures de soumission et de relecture des articles pour la revue. D'une part il exprime ses craintes face aux risques de conflits d'intérêt dans le cas où le *guest editor* d'un numéro soumettrait lui-même des articles à des relecteurs. Ne serait-il pas plus sain que le comité éditorial de la revue se charge de cette tâche, quitte à ce que le *guest editor*, sans doute le mieux informé de l'actualité de la recherche sur tel ou tel sujet, propose des noms ? Le Conseil s'accorde sur ce principe.

Par ailleurs, Marc AMFREVILLE s'interroge sur le type de documents à demander aux auteurs qui proposent leur travail : à partir du moment où nul ne sait si l'article va être accepté, ne

faut-il pas s'en tenir à une demande minimale ? Geneviève COHEN-CHEMINET intervient pour rappeler que cette pratique a été abandonnée face à la difficulté d'obtenir, une fois les articles acceptés, les informations complémentaires de la part des auteurs (biographies, résumés dans les deux langues, mots-clés etc.). Élisabeth ANGEL-PEREZ propose qu'un vade-mecum soit établi par ses soins et par Geneviève COHEN-CHEMINET pour établir clairement la marche à suivre.

Françoise SAMMARCELLI remarque que la composition du comité éditorial présentée sur le site de la revue est obsolète. On le modifiera dès que la nouvelle équipe aura été choisie.

## **6. Séminaire général et calendrier de l'an prochain**

Élisabeth ANGEL-PEREZ rappelle que le thème choisi pour le séminaire général de l'an prochain est « le scandale ».

Le Conseil décide de fixer dès à présent toutes les dates du séminaire :

**13 novembre 2014** (séance de cadrage)

**11 décembre 2014**

**12 février 2015**

**12 mars 2015**

L'Assemblée Générale est fixée au **22 janvier 2015**.

Le Colloque VALE « Écriture et Violence » se déroulera du **9 au 11 avril 2015**. Marc AMFREVILLE explique que les dates ont dû être modifiées à cause de la session du FIR de janvier et de la disponibilité des salles. Il faudra envoyer un nouvel appel à communication sur la liste de la SAES pour préciser les nouvelles dates. Le comité d'organisation est composé de Marc AMFREVILLE, Frédéric REGARD, Aloysia ROUSSEAU et Armelle SABATIER.

La séance est levée à 12h45.